



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT  
DU SAGUENAY (CSQ)

## Bulletin

# ICI SES

Dans ce bulletin...

- 00 Sondage – Enseignants préscolaire
- 00 Groupe discussion – Enseignants primaire et secondaire recherchés
- 00 Capsules valorisation enseignants – Appel de candidatures
- 00 Congé à traitement différé ou sans traitement
- 00 Scolarité – Avant le 1<sup>er</sup> avril
- 00 Invitation aux statuts précaires – CD avril
- 00 Retour – Réseau des jeunes CSQ
- 00 Invitation 4 à 7 – Statuts précaires

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

## Secteur jeunes

### **Sondage (limite : 15 mars) – Enseignants au préscolaire Inclusion des enfants ayant besoin de soutien particulier**

La Table de concertation pour l'inclusion en services de garde des enfants ayant besoin de soutien particulier (TISGM) sollicite la participation des **enseignantes et enseignants de l'éducation préscolaire** pour répondre à un questionnaire concernant **la première transition scolaire**. Cette dernière est un enjeu important dans la trajectoire des enfants ayant besoin de soutien particulier.

La contribution de nos membres permettrait de connaître la réalité vécue lors de la première transition scolaire **des enfants ayant besoin de soutien particulier** et de broser un portrait de la situation à l'échelle du Québec.

Voici le lien du questionnaire que vous pouvez diffuser à votre discrétion ainsi que le site Web de la consultation :

 [le questionnaire est](#), **disponible jusqu'au dimanche 15 mars**

 [le site Web de la consultation](#)

### **Enseignants recherchés pour groupe de discussion Révision du programme de science et technologie au primaire et au secondaire**

Cet automne, le ministère de l'Éducation a procédé à une vaste consultation du personnel enseignant en science et technologie du primaire et du secondaire ainsi que des techniciennes et techniciens de laboratoire. L'objectif est, à terme, de procéder à une révision complète des programmes de science et technologie à la formation générale des jeunes.

Le Ministère recevra les avis des différents partenaires en juin 2026. Afin d'être prête et d'accomplir efficacement son devoir de représentation, la FSE met sur pied **deux groupes de discussion, soit un pour le primaire et un autre pour le secondaire**.

#### **Les profils recherchés**

- Titulaires au primaire de tous les cycles (5-6 personnes)
- Spécialiste de science au primaire (1 personne)
- Enseignantes et enseignants de science du secondaire (6-7 personnes)

### La préparation

- Les participantes et participants devront consulter des collègues
- Un questionnaire à remplir et à remettre préalablement à la rencontre

### La consultation (rencontre virtuelle de 2 h 30)

- Groupe de discussion **du primaire** : vendredi 10 avril, de 9 h à 11 h 30
- Groupe de discussion **du secondaire** : vendredi 10 avril, de 13 h 30 à 16 h

Veillez noter que les frais de libération d'une journée pour la préparation et la tenue du groupe de discussion seront assumés par la Fédération.

**Si vous êtes intéressé, veuillez-nous en informer avant le mardi 16 mars à 16 h.**

## Général

### Appel de candidatures

#### Capsules mettant en valeur des enseignantes et des enseignants

La **Caisse Desjardins de l'Éducation** a signé une entente de partenariat avec la **FSE-CSQ** pour la production de **six capsules** mettant en vedette des enseignantes et des enseignants, afin de mettre en lumière leur quotidien, leur engagement et la relation qu'ils entretiennent avec leurs élèves.

Les tournages auront lieu ce printemps, et les capsules seront diffusées au cours de l'été, afin de garder nos réseaux sociaux bien vivants pendant la période estivale.

#### **Nous avons besoin de vous pour dénicher nos perles rares!**

Nous sommes à la recherche d'enseignantes et d'enseignants, **de tous les secteurs**, qui se démarquent par :

- leur dynamisme;
- leur personnalité inspirante ou flamboyante;
- un projet particulier ou une initiative distinctive dans leur classe.

Vous pensez à quelqu'un qui enseigne dans votre milieu? **On veut la ou le connaître!**

## Comment proposer une candidature?

Nous vous invitons à transmettre, par courriel, une courte description expliquant les raisons pour lesquelles vous proposez cette personne.

👉 Les candidatures doivent être envoyées **au plus tard le 18 mars** à Marie-Eve Lagacé ([lagace.marie-eve@fse.lacsq.org](mailto:lagace.marie-eve@fse.lacsq.org)).

Les candidatures reçues seront analysées par la suite, et les personnes retenues seront contactées afin d'organiser le tournage.

## Congé à traitement différé ou congé sans traitement

Il est toujours possible de faire une demande de **congé sabbatique à traitement différé**. Celle-ci doit être fait au plus tard 30 jours avant le début de l'année scolaire à laquelle débute le contrat du congé à traitement différé. Vous retrouverez le document sur l'Intranet du Centre de services. Vous pouvez également communiquer avec nous.

Pour le **congé sans traitement** débutant à la 1<sup>re</sup> journée de l'année scolaire suivante, vous devez faire votre demande par écrit avant le 1<sup>er</sup> avril. Le CSS vous fera parvenir sa réponse avant le 15 juin.

## Scolarité – Avant le 1<sup>er</sup> avril

### Classement *(Article 6.2 de l'entente nationale)*

Important, l'enseignant qui ne l'a pas déjà fait doit fournir au CSS les documents nécessaires, c'est-à-dire les relevés de notes, les bulletins, les certificats, les diplômes, les brevets et les documents **officiels** en vue de l'évaluation de ses années de scolarité.

Pour qu'ils soient conformes, les documents doivent être émis par les autorités compétentes. Il est suggéré à la personne enseignante de procéder le plus rapidement possible à la remise de ses documents en vue de son classement lors de l'obtention de son premier contrat au CSS. Le classement sera fait selon les documents fournis. Ce classement peut se faire à tout moment de l'année.

### Reclassement *(Article 6.3 de l'entente nationale)*

Pour un enseignant qui a déjà un classement de scolarité, si celle-ci a changé, il peut y avoir un reclassement. Ce dernier a lieu une fois par année. La personne enseignante qui veut obtenir un reclassement doit fournir au Centre de services :

- Les documents nécessaires, c'est-à-dire les relevés de notes, les bulletins, les certificats, les diplômes, les brevets et les documents **officiels** en vue de l'évaluation de ses années de scolarité.

## OU

- Une copie de la demande de ses documents adressée à l'institution qui a la responsabilité de les délivrer.

Les conditions à respecter pour avoir le rajustement du traitement à la suite d'un reclassement sont les suivantes :

- qu'au 31 janvier de l'année scolaire en cours, la personne enseignante ait complété les études nécessaires à une nouvelle évaluation;

## ET

- qu'elle ait fourni, avant le 1<sup>er</sup> avril de l'année scolaire en cours, les documents requis.

# LE BABILLARD DE LA RELÈVE



## INFORMATIONS POUR LES PERSONNES À STATUT PRÉCAIRE

### Invitation aux statuts précaires – Conseil des personnes déléguées

Depuis deux ans, lors du conseil des personnes déléguées d'avril, nous demandons aux personnes déléguées d'inviter un enseignant à statut précaire pour lui faire vivre une rencontre du conseil des personnes déléguées.

Comme c'est toujours un succès, nous réitérons l'invitation pour la prochaine rencontre prévue le mardi 14 avril prochain. Si vous êtes à statut précaire et êtes intéressé à participer, informez-vous auprès de votre personne déléguée.

Pour rendre l'activité « apporte ton précaire » plus festive, nous partagerons un verre ainsi que des grignotines.

Par ailleurs, Mme Karine Nantel, vice-présidente aux dossiers professionnels et pédagogiques à la Fédération des syndicats de l'enseignement, sera présente.

Nous espérons vous voir en grand nombre!

## Retour sur le réseau des jeunes de la CSQ

Bonjour,

Étant membres du comité de la relève, Élodie Aubut et moi nous sommes rendues au réseau des jeunes CSQ des 12 et 13 février dernier. Celui-ci se déroulait à L'Espace 4 saisons à Orford.

Les conférences du réseau étaient sous les thèmes de la privatisation dans le monde de la santé, ainsi que de la violence dans les milieux de travail. Nous avons eu la chance d'accueillir bon nombre de conférenciers intéressants et porteurs d'informations à jour sur ces deux sujets.

Finalement, on nous a informé du grand chantier en éducation, qui est une réflexion exhaustive sur l'éducation, de la petite enfance jusqu'à l'université, pour une première fois en 30 ans. Une consultation sera à venir en mars-avril 2026 auprès des membres.

*Jessie Côté, comité de la relève*



## TU AS COMPLÉTÉ 60 UNITÉS OU PLUS DANS TON PROGRAMME DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT?

**Bonne nouvelle : tu peux maintenant faire une  
demande d'autorisation d'enseigner!**



### **Pourquoi faire cette demande?**

- C'est obligatoire pour obtenir un contrat d'enseignement;
- Les périodes travaillées à contrat comptent pour ton ancienneté;
- Le taux de suppléance est augmenté de 8,81\$/l'heure;
- C'est ta responsabilité de faire la demande.



### **Quelles sont les conditions?**

Pour déposer ta demande, tu dois :

- Être inscrit dans un programme universitaire agréé de formation à l'enseignement au Québec;
- Avoir réussi au moins 60 unités de ce programme;
- Avoir une attestation de ton employeur confirmant qu'il prévoit te confier un emploi pour l'année scolaire en cours.



### **Comment faire ta demande?**

C'est simple et c'est à toi de la faire :

**Clique ici pour remplir le formulaire**

Pour toute question, vous pouvez joindre :  
Madame Catherine Bouchard au 418-698-5000 poste 5260  
ou  
Madame Nathalie Potvin au 418-698-5000 poste 5248








# Invitation – 4 à 7

Pour les personnes à statut précaire

Le comité de la relève du Syndicat de l'enseignement du Saguenay invite les personnes à statut précaire à un 4 à 7 dans le cadre de la semaine de la relève syndicale CSQ.

## Au rendez-vous :

-  **Prix de présence**
-  **Billard**
-  **Bouchées et consommations**



Bienvenue aux **enseignants stagiaires** ainsi qu'à ceux qui ont un **contrat temps plein**, mais qui n'ont pas leur **permanence!**

**Quand :** Jeudi, 16 avril 2026

**Où :** Dooly's Chicoutimi  
(mezzanine 2)

**Ouverture :** 16 h

## Inscription obligatoire.

Les places étant limitées, nous vous demandons de vous inscrire sur le lien suivant : **Activité 4-7**

Si vous n'êtes pas membre, communiquez avec nous.